



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conférence UNESCO du futur / 24 mai 2011
Siège de l'UNESCO

Human Rights
Savoir
Renewable
Sustainable
Biodiversité
Emplois verts
Technology
MDG
RIO
Innovation
Disaster Preparedness
Vie
Océan
Gender Equality

LES DÉFIS D'UNE ÉCONOMIE VERTE ET DES SOCIÉTÉS VERTES :

Attitudes, politiques, gouvernance

Green
investments
Copenhague
Energie
Eau
Science
Blue Economy
Préservation
Culture
Education For All
Policies
Climate
Société
Johannesburg
Diversité culturelle
Urban and Rural
Terre
Agriculture
Low Carbon
Biosphère

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Cette publication est dirigée par
Hans d'Orville
Sous-Directeur général pour la planification stratégique
UNESCO

Editeur
Jacques Plouin
Spécialiste adjoint
Programme de la Prospective
Bureau de la planification stratégique

Avec la collaboration de
Maria Linda Tinio-Le Douarin
Coordinatrice adjointe du programme
Programme de la Prospective
Bureau de la planification stratégique

Remerciements : Caroline Descombris & Matthias Eck

Publié en 2012
Par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
(UNESCO)
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP France

© Photos : UNESCO

Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO
© UNESCO 2012
Tous droits réservés

BSP-2012/WS/5 - cld 1469.12



Préface d'Irina Bokova,

Directrice générale de l'UNESCO

Il y a vingt ans, les Nations Unies lancèrent un mouvement mondial pour faire face aux crises environnementales multiples de la planète. Cette initiative se concrétisa dans l'Agenda 21, adopté à Rio en 1992. Après deux décennies, il est indéniable que des progrès ont été accomplis. Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur la nécessité d'une approche du développement social et économique telle qu'il préserve la planète tout en profitant aux générations présentes et futures. Nul ne doute aujourd'hui que le développement durable marque la voie d'un monde plus équitable, inclusif et pacifique.

Il reste beaucoup à faire. L'actuel modèle de développement est remis en cause par l'impact simultané des crises financières et alimentaires aussi bien que les effets du changement climatique, des dégradations écologiques en augmentation, des pertes de biodiversité et de la détérioration de l'Océan. On ne peut plus se voiler la face. Trop d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans la pauvreté et souffrent de leur exposition à la dégradation de leur environnement alors même que d'autres demeurent attachés à des modes de vie non durables. Il faut rompre ce cercle vicieux et mettre le monde sur la voie d'un développement durable.

Tels sont les enjeux de Rio+20. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio en juin 2012 doit fixer l'agenda du développement pour les vingt années à venir. La présente publication reprend le Forum UNESCO du Futur sur les « Défis d'une économie verte et des sociétés vertes : attitudes, politiques et gouvernance ». Cet événement avait rassemblé d'éminents représentants du secteur public comme du secteur privé afin d'identifier, en vue de Rio+20, des idées nouvelles pour les économies vertes et les sociétés vertes. Revenir à Rio après vingt ans est l'occasion d'un nouveau départ : nous devons la saisir.

Premier impératif, il nous faut prendre la mesure des changements profonds que le monde a connus – liés notamment aux évolutions de la croissance démographique, de la consommation d'énergie, des modes de production et de consommation, du changement climatique, et des taux de catastrophes d'origine humaine ou naturelle. Dans le même temps, le progrès technologique a transformé nos sociétés, ouvrant la voie de nouvelles sources d'énergie renouvelables et des nouveaux médias pour le dialogue social. Le monde présente une série inédite de défis et d'opportunités qui nous invite à repenser le développement.

L'avenir que nous voulons doit être universellement inclusif. Il exige la conscience d'un destin partagé où tous, femmes et hommes, jeunes et marginalisés, aient un rôle à jouer. Tel est l'objectif du mandat de l'UNESCO : promouvoir « la solidarité intellectuelle et morale » entre les pays et en leur sein. Pour cela, nous devons investir dans les piliers de sociétés vertes. Ceux-ci sont l'éducation au développement durable, la culture au service du développement, et l'innovation scientifique, en particulier dans des domaines tels que l'eau, l'océan et de la biodiversité. Ces piliers ressortissent également aux travaux de l'UNESCO en matière de recherche sur l'éthique et les transformations sociales et à la promotion de sociétés du savoir inclusives grâce à aux avancées de la communication et de l'information.

Les conclusions du Forum du Futur sont nettes. Les défis mondiaux appellent des solutions mondiales - ce qui implique, au premier chef, une gouvernance mondiale plus efficace et un Système des Nations Unies modernisé et renforcé et sur lequel tous les pays puissent compter, y compris les pays les moins avancés et les petits États insulaires. Il faut faire plus de place à une plus grande diversité d'acteurs - y compris la société civile et le secteur privé. A ces deux niveaux, l'UNESCO poursuivra son travail de promotion du développement durable par l'entremise de ses activités de laboratoire d'idées, d'organisme normatif, de d'échange d'information, de renforcement des capacités et de catalyseur pour la coopération internationale. Cela est essentiel pour atteindre tous les objectifs de développement internationalement convenus d'ici 2015 et déterminer l'agenda à venir.



Irina Bokova

LES DÉFIS D'UNE ÉCONOMIE VERTE ET DES SOCIÉTÉS VERTES

Attitudes, politiques, gouvernance

Préface par Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO	3
Allocutions	6
Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO	7
Ján Kubiš, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)	12
Sha Zukang, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable	16
Pierre Ducret, Président directeur général de CDC Climat / Caisse des Dépôts et Consignations	27
Michel Rocard, Ancien Premier Ministre de la France, Co-Président de Collegium International et Président de la Commission sur la contribution climat-énergie	35
Danilo Türk, Président de la République de Slovénie	42
Note conceptuelle préparée en vue du Forum UNESCO du Futur	46
Images de la Conférence UNESCO du futur	48

ALLOCUTIONS



Irina Bokova

Directrice générale de l'UNESCO

En vous souhaitant la bienvenue à tous, je tiens à vous dire combien je suis impressionnée par la qualité et par le niveau des personnalités qui ont accepté d'apporter leur contribution à ce Forum UNESCO du Futur, que nous avons organisé en collaboration avec la Commission économique des Nations unies pour l'Europe et le Collegium International. Nous vous avons rassemblé aujourd'hui, décideurs et intellectuels, car nous attendons beaucoup de vos réflexions et de vos échanges sur le thème de l'économie verte et des sociétés vertes. Vos contributions nous aideront à mieux ancrer les exigences du développement durable dans le quotidien de tous – au nord, au sud, à l'est, à l'ouest, dans tous les pays donc, qu'ils soient en développement, industrialisés ou émergents.

Il y a près de vingt ans, la Communauté internationale prenait conscience des menaces que le développement pouvait faire courir à l'humanité s'il se poursuivait sans cap. L'Agenda 21 fut promulgué à Rio en 1992. Ses principes sont encore aujourd'hui la meilleure feuille de route pour un futur véritablement commun. La nécessité de passer à des modes durables de développement est aujourd'hui largement reconnue. Qui ne souscrit, désormais, à l'idée d'« un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » ?

Nous embrassons tous cet idéal, mais reconnaissons que nous avons du mal à en trouver les voies concrètes, dans un monde où les risques écologiques globaux sont toujours plus préoccupants. Le changement climatique ou l'érosion de la biodiversité n'étaient, il y a vingt ans, pas encore des dangers clairement identifiés. Notre appel à construire des sociétés vertes et à développer l'économie verte répond à une conviction : il faut repenser le développement dans toutes

ses dimensions. L'économie doit se transformer, se faire plus sobre, notamment en carbone, elle doit se faire plus propre et plus inclusive.

L'avenir a besoin d'une économie verte. Mais l'avenir a surtout besoin d'une société verte. Des modes plus durables de production ne nous serviront à rien s'ils n'entrent pas en phase avec des modes plus durables de consommation. Nous visons à des sociétés qui fondent une économie appuyée à de nouveaux modèles et principes de développement.

A nouveau monde, nouvelles valeurs. Il nous faut un pacte mondial nouveau, un contrat social qui réponde à des défis sans frontière, un contrat social prospectif, qui intègre le respect des générations futures et de la nature à nos aspirations politiques, économiques et sociales. Telle est la condition de possibilité d'une économie verte et de sociétés vertes.

La tâche appelle une action renouvelée des Nations unies en direction d'un développement portant à réviser les attitudes, les politiques et la gouvernance à tous les niveaux, global et local, régional et national. Forte de sa vocation humaniste, l'UNESCO veut être le moteur de ce passage à un contrat mondial aussi respectueux de l'universalité que de la diversité. Reflétée dans nos activités touchant à l'éducation, aux sciences, à la culture, à la communication et à l'information, la notion de durabilité est inscrite au cœur même de notre mandat.

L'Acte constitutif de l'UNESCO repose en effet sur la conscience « qu'une paix fondée sur les seuls accords politiques et économiques des gouvernements ne saurait entraîner l'adhésion unanime, durable et sincère des peuples et que, par conséquent, cette paix doit être établie sur le fondement de la solidarité morale et intellectuelle de l'humanité ». La paix ne peut se produire sans les accords des gouvernements, les conventions ou les déclarations internationales. Cependant, ces instruments doivent, pour produire leur effet, se rencontrer avec les attentes des peuples et de la société civile ou des entreprises. Cette vérité formulée est d'une force toute particulière aujourd'hui. Car il est devenu clair que « la paix, le développement et

la protection de l'environnement sont interdépendants et indissociables », comme le posait l'Agenda 21.

Vingt ans après la Conférence de Rio, le moment est venu d'examiner les progrès accomplis et les lacunes qui subsistent dans la mise en œuvre de l'Agenda 21.

C'est ce que, de concert avec ses organisations sœurs de l'Organisation des Nations Unies, l'UNESCO s'est engagée à faire.

La philosophie de l'UNESCO et son action sont holistiques, ainsi que l'exprime la gamme complète de notre mandat en matière d'éducation, de sciences, de culture et de communication, qui vise à promouvoir l'inclusion, à partager les connaissances et à favoriser le pluralisme. Pour être durable, notre avenir doit être bâti sur des économies et des sociétés inclusives, équitables et soutenues par une culture de la paix. La lutte contre la pauvreté est à l'avant-garde de la poursuite du développement durable. Le sentiment d'une communauté de destin s'érode lorsque la vie de trop de personnes, hommes, femmes et enfants, est affligée de pauvreté.

C'est pourquoi la réalisation Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015 est l'une des meilleures façons de préparer le terrain pour le développement durable.

L'éducation mène à l'autonomisation. Elle constitue un droit de l'homme fondamental ainsi qu'un impératif de développement dans une économie mondiale où, de plus en plus, la connaissance et des compétences ont un rôle moteur. Les systèmes éducatifs sont les éléments clés d'une économie verte et de sociétés vertes car ils peuvent encourager à de nouvelles manières de penser, développer de nouvelles compétences et relayer de nouvelles attitudes sociales et éthiques. L'éducation jette un pont entre les préoccupations du présent et les réalités de l'avenir. Aussi les principes du développement durable doivent-ils être intégrés à toutes les parties du système éducatif – dans les écoles et les universités ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels.

Les individus sont au centre de notre vision des sociétés vertes. Nous devons leur offrir les outils et les compétences dont ils ont besoin pour appréhender l'impact du changement et façonner ce dernier dans le sens d'un monde plus équitable et plus durable. Tel est le fondement de sociétés plus résilientes. C'est sur une telle base que nous devons envisager l'avenir et anticiper les transformations sociales des prochaines décennies.

Cela signifie également que nous devons faire davantage pour exploiter le potentiel des sciences et des technologies en vue d'apporter des réponses durables aux défis environnementaux mondiaux. J'ai mentionné plus haut le changement climatique et l'érosion de la biodiversité. Garantir l'accès pour tous à l'eau potable est aussi l'un des enjeux stratégiques du développement humain. Il en va de même pour la gestion des ressources en eau douce qu'on sait limitées. Les océans doivent figurer plus haut sur l'agenda du développement durable. La santé des océans est essentielle tant pour notre bien-être que celui de la planète dans son ensemble.

Les menaces liées à la pollution, à l'acidification induite par le changement climatique et aux pertes de biodiversité sont réelles et nous devons nous en préoccuper. A parler d'une économie verte, nous ne devons pas oublier que nous vivons sur une planète bleue. Ma conviction en matière d'océans est que nous devons aller à une gouvernance mondiale renforcée – et apprendre à marier le « bleu » et le « vert ».

Construire l'économie verte et les sociétés vertes ressortit à des enjeux globaux. Mais en parallèle, tout ce que nous entreprenons doit trouver sens au niveau local. Pour être durables, les solutions doivent être locales dans leur mise en œuvre comme dans leurs résultats. Elles doivent épouser les contours des régions, des pays, des villes et des communautés. Elles doivent se fondre avec les coutumes et les traditions locales. Il n'y a pas de voie unique du développement durable. Conçue sur la base de principes partagés, chaque voie est différente et doit être ouverte à l'influence de la culture sur le développement. Le développement durable est une approche du développement adaptée à la diversité des traditions, des cultures et des systèmes de connaissances et

qui vise à renforcer la résilience des sociétés dans toute leur diversité.

Une telle approche valorise l'inclusion tout autant que la participation ouverte des citoyens, des jeunes et de tous les groupes marginalisés. Elle exige aussi la capacité à faire des choix politiques bien informés. Le renforcement de la capacité des journalistes à enquêter, à communiquer et à écrire sur le développement durable est également essentielle à cet égard.

Notre époque appelle à des conceptions du développement nouvelles et qui soient pertinentes d'un point de vue local et efficaces d'un point de vue global. Il nous faut un nouveau pacte mondial, qui tire parti du pouvoir transformateur de l'éducation, des sciences, de la culture, et de la communication. Elles sont des voies privilégiées pour relever nos défis communs et promouvoir un nouvel agenda international du développement. Pour cela, nous avons besoin de votre engagement et votre aide. Nous avons besoin de vos idées et de votre réflexion pour explorer les concepts de l'économie verte et des sociétés vertes et les développer davantage. C'est pourquoi ce Forum du Futur est si important.



Ján Kubiš

Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU)

Le monde est actuellement confronté à une série de crises multiples qui affectent simultanément les domaines de l'environnement, de l'économie et du social. Le réchauffement climatique, la pénurie de ressources, l'épuisement et la dégradation de notre capital naturel et de la biodiversité, les niveaux élevés de pollution, l'augmentation de risques pour la santé, le chômage élevé, et d'autres menaces provoquent, sous nos yeux, une réduction du bien-être humain et une augmentation des inégalités sociales.

Le système des Nations Unies a réagi à cette situation en forgeant la vision d'une économie verte, qui se traduise par une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. Pour la plupart des pays de la région paneuropéenne, le défi de l'économie verte sera de maintenir un niveau élevé de développement humain tout en réduisant sensiblement leur empreinte écologique.

La concrétisation de l'économie verte appelle à des transformations de fond en ce qui concerne les incitations qui sous-tendent et influencent le comportement des industries, des citoyens et de tous les acteurs économiques. Nous prendrons connaissance du point de vue du secteur privé sur ce sujet un peu plus loin. Même s'il n'y a pas de modèle unique des politiques de transition vers une économie verte, la tarification de la pollution, des émissions de gaz à effet de serre et de la surexploitation des ressources rares doit être une composante essentielle des politiques économiques touchant à tous les secteurs. À cet égard, les instruments de marché, la tarification du carbone en particulier, ont un rôle important à jouer. La réforme des



subventions – qui permettra de corriger les distorsions de prix que les énergies renouvelables subissent relativement aux énergies fossiles base – doit être un autre aspect central de nos politiques. Enfin, les solutions devront s'appuyer sur les approches aussi bien réglementaire que volontaire.

Le système de l'ONU et les institutions de Bretton Woods ont un rôle important à jouer dans la transition vers une économie verte, en encourageant, par exemple, la ratification et la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux appropriés, en développant des normes et des directives internationales, et en promouvant les bonnes pratiques réglementaires. Le système multilatéral peut aider à démontrer que les dimensions économiques, environnementales et sociales de l'économie verte se renforcent mutuellement sans supériorité de l'une sur l'autre. Les accords environnementaux multilatéraux appropriés et les normes et directives internationales devraient servir de point de départ pour établir les réglementations et les normes nationales. A cet égard, la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la CEE-ONU (CPATLD) a marqué une innovation dans ce domaine.

L'évaluation stratégique environnementale peut contribuer à généraliser des thématiques liées à l'environnement et permettre d'accroître la dimension verte de certains secteurs économiques, comme dans le cas du Protocole de la Convention d'Espoo de la CEE-ONU. Cependant, les réglementations et les normes ne doivent surtout pas prêter à des formes de protectionnisme vert, comme le stipule le Principe 12 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Le passage au paradigme de l'économie verte et de la société verte doit être soutenu par une volonté collective de construire une gouvernance responsable au plan mondial, régional et national. Aujourd'hui, il est clair que si la gouvernance mondiale et un cadre global sont indispensables, il y a également beaucoup à faire pour construire l'économie verte au niveau régional, sous-régional, national et même municipal.

La CEE-ONU a lancé un certain nombre d'initiatives qui contribuent précisément à un tel processus. Notre travail

substantiel dans le secteur des transports contribue à définir l'avenir du transport de véhicules, par exemple, par le biais de normes plus élevées pour la qualité des carburants et d'autres réglementations axées sur les résultats en matière de réduction des émissions.

Notre programme « Efficacité énergétique 21 » encourage les mesures d'efficacité énergétique dans notre région, alors que le Comité du logement et d'administration des biens fonciers se consacre aux « maisons vertes » et aux villes par le biais du Plan d'action pour l'efficacité énergétique dans l'habitat dans la région de la CEE-ONU. Le Comité du bois de l'ONU-CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO élabore un plan d'action pour améliorer la contribution du secteur forestier à l'émergence de l'économie verte dans la région.

Le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants de notre convention d'Aarhus, qui crée, pour certaines grandes installations polluantes de la région paneuropéenne, une obligation de déclarer leurs émissions, aide à atteindre des réductions d'émissions et à prendre des décisions mieux informées.

Enfin, notre prochaine septième conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » qui se tiendra plus tard en 2011 à Astana (Kazakhstan), abordera le thème de l'économie verte dans la région paneuropéenne. Dans ce contexte, nos États Membres discutent de la possibilité d'adopter une feuille de route sur l'économie verte, qui nous l'espérons, renforcera la dynamique qui pousse la région paneuropéenne sur la voie d'une société verte.

Ces initiatives contribuent à inciter, sur les plans social, politique et économique, à l'innovation, qui sera l'élément déterminant d'un monde à faible intensité carbone et conduira à nous faire passer d'une société postindustrielle à une société verte. Cette transformation des modes de vie ouvrira de nouvelles perspectives de création d'entreprise. Le développement à grande échelle des emplois verts ne tiendra pas uniquement au remplacement des technologies à énergie fossile par les technologies à énergie renouvelable,

mais à la transformation prochaine des modes de vie et des nombreuses possibilités économiques qu'elle offrira.

La CEE-ONU et l'UNESCO ont uni leurs forces tout à fait dans l'esprit de « Une seule ONU », pour organiser cette conférence en collaboration avec le Collegium international et approfondir le débat sur l'économie verte et les sociétés à travers un prisme interdisciplinaire, transversal à leurs différentes dimensions économique, environnementale, sanitaire, éducative, sociale, culturelle et éthique. Je tiens à remercier nos partenaires pour leur contribution à cette conférence ainsi que l'ensemble de nos sponsors.

Sha Zukang

Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales et Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

Je tiens tout d'abord à remercier l'UNESCO, la CEE-ONU et Collegium international de m'avoir invité à cette rencontre importante en ma qualité de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD), prévue en juin prochain à Rio de Janeiro. Je tiens également à les féliciter d'avoir choisi de consacrer un débat au thème « Attitudes, politiques et gouvernance » dans la perspective de l'économie verte et de la société verte. Ce thème met l'accent sur une dimension qui faisait défaut aux débats internationaux du moment sur l'économie verte, et je vous suis reconnaissant de combler ce fossé en organisant cette rencontre dans la perspective de la CNUDD.

Le principe de la Conférence, également connue sous le nom de « Rio +20 », est de se tenir 20 ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) organisée même ville en 1992. Rio +20 tient en une formule : « 1, 2 et 3 » :

- Un document politique axé sur les résultats ;
- Deux thèmes – l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et, d'autre part, le cadre institutionnel du développement durable ;
- Trois objectifs – réaffirmer les engagements politiques, évaluer le déficit de mise-en-œuvre, et identifier les défis nouveaux et émergents.

Nous avons, pour cette conférence, une ambition claire : remettre le monde sur la voie du développement durable, en imprimant une force et un élan nouveaux aux actions et aux initiatives œuvrant à une société durable. Je ferai deux ordres de remarques. Tout d'abord, je souhaite partager avec



vous quelques idées sur le thème en question et sa relation aux préparatifs de Rio +20. Ensuite, je me concentrerai sur quelques unes des grandes étapes qui nous attendent sur la route de Rio.

Les crises de notre temps

Si les Nations Unies ont entrepris d'organiser la Conférence Rio +20, c'est tout simplement que le monde est affecté par des crises multiples. Au cours des deux siècles précédents, l'humanité a fait des progrès immenses en matière de bien-être matériel. Mais ces avancées ont eu un coût énorme – la moitié des forêts du globe a disparu, les nappes phréatiques s'épuisent et sont contaminées, la biodiversité s'érode et, du fait de l'usage accru des énergies fossiles, la stabilité du climat est menacée par le changement climatique. La communauté internationale a pris la mesure des effets pervers qu'aura, à terme, l'actuel modèle de consommation et de production. Les pays développés ont accepté d'être à l'avant-garde du changement et se sont engagés en faveur des Principes de Rio et de l'Agenda 21. De toute évidence, il ne sera pas possible de se maintenir durablement sur les voies traditionnelles de la croissance économique. En d'autres termes, il y a péril en la demeure.

Cependant, si nous arrêtons les moteurs de la croissance mondiale aujourd'hui, des milliards de personnes seraient condamnées, dans les pays en développement, à vivre dans une pauvreté abjecte. La crise financière mondiale et la crise alimentaire, qui ont jeté des millions de personnes dans la pauvreté, menacent de faire dérailler le train des progrès accomplis en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. A l'évidence, nous sommes encore à mille lieux d'un véritable développement durable. Dès lors, il est impératif et urgent de trouver les voies d'une croissance nouvelle, permettant d'assurer une durabilité environnementale et de mettre terme aux destructions écologiques tout en réussissant à offrir à l'humanité, aujourd'hui et à l'avenir, une vie décente.

Dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, l'économie verte ouvre une nouvelle voie pour la réalisation des OMD et du

développement durable. L'économie verte semble prometteuse, mais de quoi s'agit-il ? Il n'existe certes pas de définition convenue de l'économie verte, mais son principe de base fait l'objet d'un large consensus – à savoir que la croissance économique, le progrès social et la protection de l'environnement peuvent être des objectifs stratégiques complémentaires et que les éventuelles difficultés à arbitrer entre eux ne sont pas insurmontables. En ce sens, l'économie verte est intégralement compatible avec le développement durable, ses trois piliers essentiels et la priorité qu'il accorde à l'équité intergénérationnelle dans le développement – qui doit permettre de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

L'économie verte

Si nous sommes d'accord en ce qui concerne les bénéfices à tirer d'une économie verte, que devons-nous faire pour y parvenir ? Premièrement, nos mentalités doivent évoluer. La transformation des modes de consommation et de production est un préalable à l'économie verte. Pour ce faire, il faut que les attitudes et les comportements évoluent nettement dans le sens de la durabilité. L'histoire économique montre que si les attitudes ne changent pas, les changements dans les habitudes de consommation seront au mieux temporaires. Les modèles de consommation actuels sont encore appuyés à un cadre de valeurs fondées sur une société industrielle de consommateurs riches. Des enquêtes montrent que, en Amérique du Nord, la consommation matérielle par habitant est de 3 fois la moyenne mondiale, tandis que celle de l'Europe occidentale est de 1,6 fois la moyenne mondiale. Alors qu'ils ne comptent que 15 % de la population mondiale, les pays industrialisés consomment plus de 10 % de l'énergie des combustibles fossiles, les minéraux industriels et d'autres marchandises. Les choses évoluent, mais de telles disparités ne sont plus supportables.

Heureusement, les germes du changement semés à Rio commencent à porter leurs fruits. Partout sur la planète, on a entendu l'appel « penser global, agir local ». De plus en plus d'individus et d'entreprises se mettent à promouvoir

un monde durable en transformant leurs comportements de consommation et de production. De plus en plus d'entreprises révisent leur stratégie de croissance à la lumière des réquisits de la durabilité. Beaucoup comptent désormais des responsables du développement durable parmi leurs directeurs. Les partenariats publics et privés se multiplient. Mais le changement peut être difficile. Pour que l'économie mondiale adopte une trajectoire viable, il faudra agir sur plusieurs fronts : il faudra des changements dans les façons de produire, dans les modes de consommation, dans les approches commerciales, dans les politiques publiques, dans le comportement des entreprises, dans les valeurs et les idées.

À cet égard, il faut saluer le travail que l'UNESCO est en train d'accomplir dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). En disséminant partout l'état d'esprit et les connaissances indispensables au changement, l'UNESCO offre à toutes les parties prenantes l'occasion d'apprendre les valeurs, les comportements et les modes de vie requis pour un avenir durable et des transformations sociales positives.

Les technologies de l'économie verte

Dans un nombre croissant de pays, du Costa Rica à la Chine, de l'Inde à l'Allemagne, du Kenya à la Corée, du Brésil à la Norvège, de l'Afrique du Sud à la Finlande et la Suède, l'expérience récente montre qu'une économie verte peut créer des emplois et stimuler la croissance tout en protégeant les écosystèmes. L'expérience de ces pays montre aussi que la technologie est cruciale pour une économie verte. De fait, la plupart des technologies nécessaires pour une économie verte sont déjà disponibles. Par exemple, il existe toute une gamme d'options pour produire de l'énergie renouvelable. On trouve des technologies pour économiser l'énergie, des techniques durables pour l'agriculture et la gestion des forêts et des technologies permettant de protéger les côtes et les infrastructures et d'améliorer l'état de préparation aux catastrophes naturelles. Toutes ces technologies sont autant de voies aisément praticables. Le défi de la transition

vers une économie verte tient à la possibilité d'améliorer ces techniques, de les adapter à la spécificité des besoins locaux et sectoriels, de diffuser largement pour faire baisser les coûts, et de créer des incitations et des mécanismes facilitant leur diffusion et le partage des connaissances.

Face à de tels défis, le chemin du succès est semé d'embûches. Le potentiel de plusieurs composantes des systèmes économiques actuels demeure entravé par l'usage de technologies non-vertes et non-durables. On ne peut négliger qu'il sera très coûteux de sortir de ces technologies. En théorie, le faible équipement en infrastructures des pays en développement devrait leur permettre de passer directement, dans certains secteurs de l'économie verte tels que la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. En pratique, la question est de savoir comment faire pour que ces pays puissent accéder et recourir aux technologies vertes – et surtout se les permettre. Je reviendrai sur ce point plus loin. Il faudra, pour en réduire les coûts, pousser plus loin l'innovation et diffuser largement les technologies. Il faudra également rendre les technologies accessibles, puisque l'innovation se produit principalement dans les pays développés. Les entreprises privées de ces pays sont propriétaires de la plus grande part des droits de propriété intellectuelle portant sur les technologies vertes.

Les nouvelles technologies doivent également être intégrées à des procédés de production nouveaux. Par conséquent, la révolution technologique qui accouchera d'une économie verte différera des précédentes sur trois points fondamentaux. Premièrement, elle devra se produire en un temps limité. Compte tenu des pressions subies par notre écosystème, il nous faudrait atteindre nos objectifs dans les trois à quatre décennies prochaines, défi énorme, étant donné que la diffusion de technologies est un processus lent. Deuxièmement, les gouvernements devront jouer un rôle beaucoup plus central dans l'accélération de l'innovation technologique et de sa diffusion, ce qui a peu de chances de se produire si leur développement est laissé à l'initiative des seules forces du marché. En outre, puisque les technologies polluantes sont intégrées à l'ensemble du système économique, un passage complet aux technologies

vertes demandera d'améliorer, d'adapter et de remplacer les infrastructures existantes et d'autres formes de capital investi. De telles transformations seront coûteuses et nécessiteront des financements de grande échelle et à long terme, qui ne pourront pas relever de la seule initiative privée et requerront un soutien et des incitations publics. Ainsi, il faudra non seulement des politiques technologiques fortes, mais elles devront également aller de pair avec des politiques industrielles et éducatives volontaristes qui viseront à induire les changements nécessaires dans les infrastructures et les processus de production. Troisièmement, puisque les défis environnementaux sont globaux, la révolution des technologies vertes devra être soutenue par une coopération internationale intensifiée.

Dans ces trois domaines, il nous semble que l'UNESCO est appelée à jouer un rôle accru en tant qu'agence des Nations Unies en pointe sur la science et la technologie. Le rattrapage technologique des pays en développement est un impératif de développement pour eux-mêmes aussi bien que pour le reste du monde. L'écologisation de l'économie implique de construire des structures éducatives et des systèmes d'innovation permettant de renforcer les compétences et de faciliter l'apprentissage. Sans rattrapage technologique, les économies en développement resteront en marge de l'économie mondiale. Sans technologies de rattrapage vertes, la poursuite du développement ne fera qu'exacerber les problèmes environnementaux de la planète. Les accords environnementaux multilatéraux, les règles du commerce et de l'investissement, les facilités de financement et les régimes de propriété intellectuelle devraient tous être harmonisés de façon à faciliter le passage aux technologies vertes.

Puisque la plupart des nouvelles technologies vertes existantes sont aux mains des pays développés et que le coût du passage à des technologies vertes sera beaucoup plus élevé pour les pays en développement eu égard à leurs revenus, la coopération au développement sera soumise à des exigences accrues. Trois de ces exigences me paraissent essentielles. Tout d'abord, il faudra établir un régime international pour le partage de technologies vertes afin que les pays en développement puissent en importer et en

développer. Deuxièmement, il faut impérativement garantir un niveau adéquat de financement du développement si l'on entend dynamiser les efforts fournis par les pays en développement pour mettre leurs systèmes de production aux normes de l'économie verte. Troisièmement, il faut renforcer la gouvernance et la coopération internationales. Rio +20 doit satisfaire à des attentes élevées et des tâches redoutables.

Rio

Rio +20 sera-t-elle à la hauteur des attentes? Permettez-moi de vous informer de l'avancée des préparatifs. Tout d'abord, les bonnes nouvelles. Au niveau intergouvernemental les préparatifs sont très bien engagés. Lors de la deuxième session de la Commission préparatoire, qui s'est tenue début mars, nous avons assisté à un retournement dans les vues des États Membres sur l'économie verte. Ils sont désormais plus réceptifs à l'idée d'un accord. Certains ont appelé à une feuille de route mondiale des Nations Unies sur l'économie verte. L'Union européenne et quelques autres ont également appelé à l'élaboration d'une boîte à outils de bonnes pratiques pour promouvoir l'économie verte. Les pays en développement ont souligné que l'économie verte ne devait pas se réduire à une approche uniforme et qu'elle devait, au contraire, émaner de l'expérience de chaque pays. Ils ont réaffirmé combien il importait de s'assurer que l'économie verte ne débouche pas sur de nouvelles formes de protectionnisme et / ou de conditionnalité de l'aide. Les Petits États insulaires en développement (PIED) ont insisté sur la nécessité qu'il y avait à protéger les océans et les ressources marines et ils ont appelé à une économie bleue.

S'agissant du cadre institutionnel, nous avons trois grandes propositions :

- une première option est de mettre en place une structure coiffant le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission du développement durable des Nations Unies (CDD-ONU) ;

- la seconde option serait de transformer le PNUE en une agence spécialisée ; et
- la troisième option, qui forme un ensemble, comprend les cinq options présentées au conseil d'administration du PNUE (également appelé « Résultat de Nairobi-Helsinki »).

Le Comité exécutif de l'ECOSOC, réuni par le Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'Organisation des Nations Unies, a lancé une étude portant sur le cadre institutionnel du développement durable, avec la contribution de l'UNESCO et d'autres agences de l'ONU. Par l'entremise des Co-présidents, le Bureau a demandé aux États Membres, au système des Nations Unies et aux Grands groupes de lui faire parvenir au 1^{er} novembre 2011 des contributions destinées à la préparation d'un document synoptique.

Ces progrès ne laissent pas d'être encourageants, mais nous n'ignorons pas la difficulté des tâches qui nous attendent. Ainsi que je l'ai mentionné précédemment, les pays en développement sont préoccupés par le fait que l'économie verte peut déboucher sur des formes de protectionnisme ou de conditionnalité de l'aide. Cette inquiétude n'a, pour l'heure, reçu aucune réponse. Les pays en développement doutent que la transition vers une économie verte accompagne d'engagements en matière de financement et de technologie. Quant au cadre institutionnel, il n'a toujours pas été possible d'identifier quelle était la meilleure des trois grandes options. Ajoutons que les divergences ne correspondent pas nécessairement à une opposition du Nord et du Sud.

Mais il y a plus important encore : il reste toujours aux États Membres à se prononcer sur le document final de la Conférence. Comment obtenir un document politique qui soit bien ciblé ? Différents États Membres ont des objectifs différents. Comment tenir compte au mieux des différentes attentes des États Membres ? Une convergence de vues s'est formée quant à la nécessité de développer une feuille de route mondiale sur l'économie verte, mais quels en seront les points clés ? Ensuite, il faut appréhender les défis émergents. Quels sont-ils ? Nombre d'acteurs ont estimé

qu'il faut avoir un égard particulier pour des questions telles que l'énergie, l'eau, la sécurité alimentaire, les océans, la dynamique des populations, l'urbanisation et la préparation aux catastrophes. Comment aborder chacune de ces questions dans le document final ?

Même si certains de ces défis présentent des difficultés, je reste optimiste pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'enthousiasme et la passion pour Rio+20 ne cessent de croître. De nombreux États membres mettent en place des comités préparatoires nationaux ou des groupes de travail thématiques en préparation de Rio+20. Des organisations de la société civile ont lancé toute une série d'initiatives dans le cadre du processus préparatoire ou dans la perspective de la Conférence elle-même. Le secteur privé a créé un groupe de travail dédié à la Conférence. En second lieu, de plus en plus de gouvernements prennent la mesure du potentiel de l'économie verte. Même s'ils se posent encore un certain nombre de questions, ils sont convaincus que l'économie verte est une voie privilégiée pour parvenir au développement durable. Troisièmement, même s'ils ne savent pas encore exactement comment procéder, les gouvernements reconnaissent que la gouvernance environnementale internationale actuelle est fragmentée et que nous devons assurer un meilleur équilibre entre les trois piliers du développement durable. Pour toutes ces raisons, je suis convaincu que nous avons toutes les chances de réussir.

Pour ce qui se rapporte à l'économie verte, un résultat pourra consister dans les trois éléments suivants :

- Tout d'abord, une feuille de route (ou des directives) pour l'économie verte, qui comprendrait des options de politique, des boîtes à outils et, éventuellement, une série d'objectifs.
- Deuxièmement, des engagements substantiels en matière de ressources. Ces engagements pourraient se traduire par la création d'un fonds pour l'économie verte qui viserait à promouvoir, en matière de technologies propres, la recherche, le développement, le transfert et le déploiement, en particulier dans les pays en développement.

- Troisièmement, d'éventuels mécanismes de renforcement des capacités et de partage des connaissances, des expériences et des pratiques, y compris au niveau du système des Nations Unies.

En matière de cadre institutionnel, je pense que l'on peut déboucher sur des décisions portant à renforcer progressivement le PNUE, la CDD et de l'ECOSOC.

Il nous reste désormais douze mois environ avant la troisième et dernière réunion de la Commission préparatoire. Tous ces éléments pourront éventuellement être discutés plus avant au cours d'autres réunions préparatoires. La réunion d'aujourd'hui est une initiative de cet ordre. En outre, plusieurs pays ont annoncé leur intention d'organiser des réunions similaires sur les questions liées aux thèmes de la Conférence. Parmi ces pays on trouve la Chine, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, Israël, Monaco, la République de Corée, ainsi que le Brésil, hôte de la Conférence. Ces réunions auront lieu au cours du second semestre. Par ailleurs, nos collègues des Commissions régionales sont également en train de préparer des réunions préparatoires régionales. Les résultats auxquels ils parviendront, ainsi que ceux des réunions préparatoires organisées au niveau national, seront à considérer en vue d'une incorporation au document final. D'ici au 1^{er} novembre, les États Membres, les organisations de la famille de l'ONU et les acteurs de la société civile devront soumettre les contributions à inclure dans le document synoptique. A la mi-décembre, les Co-présidents soumettront le texte synoptique aux États Membres pour commentaire et recommandation. Un avant-projet de texte sera présenté lors d'une réunion informelle en janvier et les négociations se poursuivront jusqu'en avril au rythme d'une semaine par mois. La troisième et dernière réunion de la Commission préparatoire aura lieu à Rio du 28 au 30 mai 2012 et la Conférence proprement dite du 4 au 6 juin. Entre la réunion de la Commission préparatoire et la Conférence, des journées thématiques seront organisées en étroite collaboration avec les organisations des Nations Unies. L'organisation de ces journées thématiques nous demandera sans doute des discussions approfondies avec le pays hôte.

Conclusion

Rio+20 est un événement qui concerne les Nations Unies dans leur ensemble. Le succès de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable sera celui de toute une famille. Depuis le tout début de notre périple vers Rio, l'UNESCO est compagnon fiable et dévoué. Je vous remercie, Madame la Directrice générale, pour votre sens de l'initiative et votre soutien. Rio+20 nous parle d'aujourd'hui et de demain. Le développement durable doit être notre avenir commun. L'histoire nous donne l'occasion de nous démarquer. Faisons-le, ensemble, en partenariat.



Pierre Ducret

Président directeur général
de CDC Climat / Caisse des Dépôts

Le point de vue exposé dans les pages suivantes est celui d'un investisseur engagé qui consacre des capitaux aux projets, infrastructures, entreprises de la nouvelle économie sans carbone.

Ces investissements qui participent à la croissance verte existent parce que des outils de politique environnementale et économique ont été créés par la communauté internationale par le protocole de Kyoto et par l'Europe dans son système d'échange de quotas. Ils ne sont possibles que dans le cadre des politiques publiques mondiales qui les ont créés ex nihilo. Mon intervention plaidera pour la poursuite et le développement de ces politiques qui sont à mon avis un des meilleurs leviers de la croissance verte.

Le système cap-and-trade

Les systèmes de plafonnement et d'échange que le génie de la langue anglaise nomme « cap-and-trade », consistent à fixer des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre aux émetteurs, qu'ils ne peuvent dépasser sous peine d'amendes, et à traduire ces limites d'émissions en quotas d'émission qu'ils peuvent s'échanger. Ils sont complétés par un système de projets de réduction d'émission volontaire, générateur de crédits d'émission qui peuvent être vendus à des émetteurs sous contrainte. Ces mécanismes de projet permettent le transfert de financement Nord Sud pour financer la croissance verte.

Dans le cadre du protocole de Kyoto, les émetteurs soumis à un plafond sont les Etats industrialisés. L'Europe, de façon fractale, a créé un tel dispositif pour ses 12.000 principaux sites industriels, et en a fait le vaisseau amiral de sa politique climatique. Un système de cap-and-trade a un objectif : révéler le prix des émissions CO2. C'est le coût d'une tonne

supplémentaire de carbone émise qui est donné par le prix d'un quota de carbone échangé. C'est aussi le prix d'une tonne de carbone évitée, c'est-à-dire la valeur d'un crédit carbone. Ce prix est au bout du compte le fruit de la décision politique de fixer une quantité d'émissions de carbone à ne pas dépasser. Intégré aux décisions d'investissement, il favorise l'investissement vert, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

La question du choix de l'instrument économique permettant de produire ce signal-prix fait l'objet d'un débat. La question est de savoir si l'on veut passer par la taxe ou par le cap-and-trade. Sans y revenir longuement, ils sont l'un et l'autre des instruments de politique publique et le moyen de mobiliser des ressources privées pour les financer. Chacun a ses avantages et inconvénients. Mais, l'avantage incomparable d'un système d'échange de quotas est d'ordre social, voire culturel : il offre à chaque acteur la liberté de choisir comment affecter un coût qui lui est imposé, comment réagir à la contrainte. C'est ce mélange de liberté et de contrainte qui crée l'alchimie permettant de développer les initiatives, l'innovation, et la créativité.

En résumé : Kyoto, c'est la taxe plus la liberté, la liberté de commercer, cette pulsion humaine. Il s'agit même d'une ruse avec le dragon de la pulsion commerçante. Le prix du CO² est une sorte de « green poison pill » que le marché-dragon doit avaler et trouver délicieuse, et qui contribuera à le métamorphoser selon le concept cher à Edgar Morin.

On peut ajouter que ces mécanismes permettent, contrairement à la taxe, de diffuser le « signal prix » dans le monde entier, et pas seulement dans le pays où s'applique la taxe. Je suis convaincu que l'expérience du mécanisme de développement propre n'a pas été pour rien dans la conversion de la Chine à la croissance verte – encore un effet de métamorphose du dragon !

Pourtant, il n'est pas sûr qu'un traité global tel que le protocole de Kyoto soit signé à court terme pour lui succéder. Il y aura probablement une latence, une période d'inaction entre le régime actuel et le prochain. Mais je suis convaincu que des cap-and-trade verront le jour dans le monde pour permettre aux Etats de tenir les engagements

internationaux de réduction d'émission qu'ils ont pris lors des sommets de Copenhague en 2009 et Cancun en 2010.

Il faudra au moins qu'une supervision internationale garantisse la réalité des réductions d'émission et permette de maintenir des outils et des unités de mesure communs pendant la période de latence.

Ma première recommandation sera donc celle-ci : Il faut maintenir et développer les systèmes de cap-and-trade et les mécanismes de projets, que ce soit à l'échelle internationale, régionale ou nationale.

Il importe également que ces systèmes soient reliés entre eux par des instances de supervision internationale pour garantir une unité de mesure et d'échange des réductions d'émission.

Question légitime : les systèmes des cap-and-trade actuels sont-ils un échec ou un succès ? Les enseignements peuvent être tirés à différents points de vue :

- la négociation internationale ;
- le fonctionnement du marché ;
- le bilan économique et environnemental ;
- le bilan politique et social.

La diplomatie climatique est un succès sur lequel il faut capitaliser.

Michel Rocard a coutume, pour nous inviter à la patience, de rappeler le rythme auxquels les politiques internationales s'imposent. Dans le domaine du maintien de la paix et de la prévention des conflits, il aura fallu 70 ans entre l'instauration de la Société des Nations et celle de la Cour pénale internationale, avec bien sûr l'étape décisive de création de l'Organisation des Nations Unies, de sa gouvernance et de ses pouvoirs d'action établis au chapitre 7 de sa Charte.

Par comparaison, la politique climatique internationale est un des succès les plus rapides et efficaces de la diplomatie. Moins de 20 ans se sont écoulés depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992 suivi du protocole de Kyoto en 1997, pour que les outils de politique climatique internationale soient

créés, les mécanismes de financement et les institutions qui les régulent soient établis, et que le marché Kyoto soit lancé en 2008 pour une première période allant jusqu'en 2012.

De même, la politique climatique européenne, décidée par les États Membres en 2002, est entrée en vigueur en 2005, avec ses institutions, ses outils économiques. C'est une des plus grandes avancées de la construction de l'Union européenne ces dernières années. Certes, le dispositif est perfectible et il est d'ailleurs en cours de réforme. Mais mesurons l'ampleur des savoir faire acquis et de capacité à agir qu'il recèle encore. Les institutions fonctionnent, des règles établies, les outils à l'œuvre et en constante amélioration.

Ma deuxième recommandation sera donc de conserver les structures internationales (aux doux noms de CDM EB et JISC), qui sont indispensables à la politique climatique mondiale.

Comment ces mécanismes ont-ils fonctionné jusqu'à présent ?

Le fonctionnement du marché

Les systèmes actuels ont connu des dysfonctionnements. Nous les connaissons : escroquerie, vols de quotas, et, à l'échelle européenne, création de crédits à la valeur environnementale douteuse qui risquent de discréditer les politiques climatiques.

La négociation, qu'elle soit mondiale à près de 200 États ou même européenne à 27, n'est pas le meilleur mode de gouvernance pour corriger rapidement les dysfonctionnements et tirer les leçons de l'expérience. Pour autant, permettez-moi un peu de provocation : ce n'est pas d'un excès de bureaucratie que souffrent les Nations Unies ou l'Europe dans leurs politiques climatiques, mais bien d'un manque de moyens d'intervention rapide. Les politiques climatiques ont, elles aussi, besoin de leurs casques bleus. Il en va des politiques climatiques comme de la gestion des conflits ou de la politique monétaire : on met bien trop souvent l'impuissance sur le compte de la bureaucratie supranationale là où on devrait l'imputer au

refus de déléguer le peu de souveraineté qui suffirait à les rendre plus efficaces.

Je recommande donc que la gouvernance, la surveillance et la régulation supra nationale des mécanismes de cap-and-trade soit améliorée et renforcée. C'est à l'Europe de donner l'exemple. Il faut conforter cette success story qui est déjà un des moteurs de la croissance verte.

Bilan économique et environnemental

Quels sont les bénéfices des cap-and-trade? Au niveau européen, le système d'échange de quotas a contribué à réduire de 100 à 150 millions de tonnes par an les émissions couvertes par le système dès sa phase d'apprentissage de 2005 à 2007. Les émissions au sein de l'Union européenne ont été réduites de 11 % entre 1990 et 2008. De même, en 10 ans, les mécanismes de projets prévus au Protocole de Kyoto auront déjà permis à l'horizon 2012 des réductions d'émissions de CO₂ de l'ordre de 2 milliards de tonnes et un investissement d'environ 100 milliards de dollars EU dans les pays en développement.

Quels sont les besoins pour le futur ?

L'Accord de Copenhague a estimé les besoins de financement pour la transition des pays en développement vers une économie sans carbone à environ 100 milliards de dollars EU par an. Un rapport du Groupe consultatif de haut-niveau sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, publié en novembre 2010, fait l'hypothèse que le mélange de ressources publiques et privées pourrait provenir pour 50 % des revenus des marchés du carbone, et pour le reste des taxes et contributions budgétaires, des contributions des banques multilatérales et des leviers public-privé. On voit que le système de cap-and-trade n'est pas suffisant, mais il est indispensable.

Enfin, quel est le bilan des politiques climatiques face aux enjeux de la société ?

A l'échelle internationale, tout d'abord, nous avons constaté la mobilisation des pays émergents et des pays en développement. C'est d'eux que sont venues les principales

avancées de la conférence de Cancún. Profitons-en pour saluer le rôle éminent joué par des femmes dans cette négociation : Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CNUCC) et Patricia Espinosa, ministre mexicaine des Affaires étrangères.

Les transferts de financement par les mécanismes de projets ont certes surtout bénéficié aux grands pays émergents : Chine, dans une moindre mesure Inde, Brésil et Mexique. L'Afrique et la Méditerranée sont restées à l'écart, avec actuellement moins de 5 % des transferts. Ces mécanismes appellent d'abord, mais il en va ainsi de toute politique, des structures politiques et administratives stables et efficaces. Il est nécessaire également de réduire les coûts d'accès élevés à ces mécanismes.

Recommandations pour les mécanismes de projets :

- créer des outils adaptés aux pays les moins avancés (PMA), à l'Afrique et la zone Méditerranée ;
- simplifier les règles de validation et de vérification des projets ;
- permettre l'agrégation de projets (on parle d'approche programmatique) de petite taille pour faire des économies d'échelle ;
- inclure l'agriculture et la forêt dans les politiques climatiques.

A l'échelle nationale, en deuxième lieu, ce sont les pays les plus dynamiques qui mettent en œuvre des politiques climatiques. La Chine s'y est engagée. En Europe, c'est le pays le plus industriel, l'Allemagne, qui a réalisé le plus grand effort de réduction d'émission. Sans renoncer à son industrie, mais en la transformant. La contrainte carbone n'est pas un facteur de désindustrialisation.

Enfin, à l'échelle locale, les exemples de projets dans lesquels CDC Climat investit montrent que tout type d'innovation contribue à la croissance verte :

- les technologies de rupture, notamment dans le transport ;

- les innovations continues, par exemple dans les énergies renouvelables singulièrement le solaire ;
- le déploiement de techniques éprouvées. Des innovations low tech, pour ainsi dire. C'est surtout le cas dans le domaine de l'efficacité énergétique ou du traitement des déchets. Nous financerons par exemple des programmes de fours économes en bois en Afrique et le déploiement de filtres à eau sans chauffage, ou encore le remplacement de combustible fossile par des produits agricoles locaux pour produire de la chaleur et de l'énergie. Le financement carbone de ces low tech n'est pas réservé aux pays en développement. Ainsi, nous les avons mis en œuvre dans plusieurs filières de l'agriculture en France, depuis la transformation des aliments pour bétail jusqu'au séchage du bois de scierie.

Je recommande donc qu'aucune technologie ne soit écartée, en particulier pour accroître l'efficacité énergétique, source très importante de réduction d'émissions de carbone.

On constate souvent dans les pays en développement que ces innovations font évoluer les économies et transforment les communautés locales, notamment en allégeant les tâches des femmes et des enfants. Elles ont également des effets induits sur la santé et sur l'éducation.

Les pays en développement ont avec les financements apportés par les projets carbone la possibilité d'accéder directement à un mode de développement vert, également porteurs de progrès sociaux, sans passer par l'étape industrielle gaspilleuse de ressources qu'ont connue les pays les plus avancés.

Conclusion

Ici, à l'UNESCO, je ne peux résister au plaisir d'évoquer un artiste nigérian, El Anatsui, dont le Centre Pompidou vient d'accrocher une œuvre, le Manteau, comme emblème d'ouverture de sa collection permanente d'art contemporain.

Cette œuvre somptueuse évoque, avec cette puissance d'évocation qui appartient aux seuls artistes le meilleur de l'échange et de la création : elle est constituée de produits

recyclés importés en Afrique. Sa composition fait référence à celle de Klimt, quand Vienne était le moteur de la création artistique mondiale. Avec humour, elle est un emblème d'un mariage possible du luxe et de la sobriété.

Il en va de même pour la contribution de la politique climatique internationale à la croissance verte. En créant des échanges vertueux, elle permettra un développement durable des économies.

Nous avons, avec les décisions à venir à Durban et à Rio, la possibilité de les maintenir et de les amplifier.

Michel Rocard

Ancien Premier Ministre de la France, Co-Président de Collegium International et Président la Commission sur la contribution climat-énergie

Mon sujet est la gouvernance mondiale, à propos duquel je me permets de revenir sur une controverse amicale que je viens d'avoir avec M. Ducret. Nous sommes tous deux d'accord sur beaucoup de points mais nous ne combattons que des insuffisances. De par mes fonctions actuelles, je suis en charge des négociations internationales relatives aux régions polaires. Or, dans le cadre de ces négociations, on n'a assisté à aucune dispute scientifique : on n'a pas vu les climato-sceptiques. Chaque année les enregistrements disponibles montrent que la glace fond plus vite qu'on ne le croit, que les dégâts s'accumulent, que les catastrophes se multiplient et que la perspective de voir le Pôle nord en eaux libres dès l'été est un danger relativement imminent. Cette confirmation, toute factuelle, m'a montré que la controverse chez les hommes n'a pas suffi à ralentir le processus et que le danger d'aggravation du réchauffement climatique est extrême. De plus il faut rappeler, à propos de fonte des glaces due au changement climatique, un autre effet à considérer, l'albédo. La glace, blanche, réfléchit la chaleur ; or, plus elle recule, moins la glace, laissant place à de l'eau, réfléchit la chaleur elle-même absorbée par l'océan. Il y a donc un effet d'amplification et d'accélération du réchauffement climatique qui extrêmement dangereux. C'est en relation à cela que je m'étais permis de faire remarquer à M. Ducret que l'excellence et au dynamisme de son travail, enthousiasmants, louables, dignes d'être applaudis, répandus, diffusés partout et multipliés, mais que ça ne suffisait pas. Aussi la grande controverse reste-t-elle ouverte.

J'en reviens à mon sujet qui portait sur les raisons de la lassitude actuelle et le cheminement qui avait conduit à opter pour le système de quotas plutôt que la taxe carbone. Il faut rappeler que ce danger plane sur l'humanité depuis

fort longtemps. La découverte de l'effet de serre est due à Joseph Fourier en 1824. Vingt-cinq ans plus tard environ, John Tyndall identifiait le rôle du gaz carbonique dans ce mécanisme. Les premières mesures furent menées par Charles David Keeling en 1945-50 aux alentours de Hawaï – c'est d'ailleurs après ces mêmes mesures qu'éclatent les premières controverses scientifiques, qui conduisirent à l'initiative salvatrice des Nations Unies, qui ont souvent lancé des initiatives de grande ampleur. En l'occurrence, le Secrétaire général donna mandat à deux agences, l'Organisation météorologique mondiale (l'OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour créer conjointement le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avec pour objectif de dépassionner les débats. Grâce aux travaux du GIEC, l'ONU aide l'opinion publique mondiale à prendre conscience d'un danger extrême. Il faut saluer le GIEC pour avoir su gagner la partie petit à petit. En vieil ami personnel du climato-sceptique Claude Allègre, je vous propose de célébrer sa défaite intellectuelle dans une controverse où il fut plutôt encombrant.

Dans le même ordre d'idées, j'ai été l'organisateur de l'appel de la Haye lancé lors d'une rencontre dans la ville du même nom en mars 1989 et où 24 nations s'engagèrent à demander à l'ensemble des nations de donner plus de pouvoir et d'autorité à l'ONU pour traiter le problème de l'effet de serre. Parmi ces vingt-quatre nations, on ne trouvait naturellement pas les trois plus importantes du Conseil de sécurité, mais la présence de beaucoup d'autres était significative. Cet Appel de La Haye de 1989 avait été préparé en vue du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro de 1992 lequel, convoqué pour aborder les pollutions chimiques et la biodiversité, n'incorporait pas encore les problèmes du climat. La création du GIEC et l'Appel de La Haye ont contribué à mettre le climat à l'ordre du jour.

L'idée de taxe carbone est née des travaux de la mission « Effet de serre » créée en France par moi-même et dont le premier Directeur fut Yves Martin, décédé il y a quatre ou cinq mois et dont je salue la mémoire. La France avait engagé des discussions sur la taxe carbone au niveau de l'Union européenne et nous étions près d'un accord et d'une

victoire. Mais nous fûmes confrontés aux récriminations allemandes. Ils reconnaissaient le bien-fondé du mécanisme et la nécessité de pénaliser les émissions de gaz carbonique, seul moyen de sauver la planète. Malheureusement ils estimaient que la production française d'électricité, essentiellement nucléaire et donc non soumise à la taxe, constituait, comparée à la leur, presque intégralement charbonnière et donc soumise à la taxe, un avantage concurrentiel intenable ; ils proposèrent donc une forme de partage revenant à soumettre pour moitié le nucléaire à la taxe. Le gouvernement français de l'époque, la gauche était au pouvoir, a hélas refusé cette offre allemande intelligente. Ce désaccord fit que l'Europe était désunie et déboussolée à Kyoto.

De leur côté, les Etats-Unis, avec leur culture respectable, démocratique, historique, généreuse, et ouverte à l'idée de faire la guerre pour sauver des populations mais avec une culture tout de même antiétatique et antifiscale, décidèrent de combattre tout principe contraignant et tout principe de taxation pour les remplacer par un marché d'émission. Leur force extrême est qu'ils avaient inventé cela 15 ans auparavant pour traiter l'anhydride sulfureux NO₂ – avec succès. Le système avait été efficace mais il ne concernait que les émissions liées au marché américain. Dans un désarroi général, l'Assemblée mondiale réunie à Kyoto en 1997 choisit donc le système américain – mauvais souvenir du droit de la mer, mauvais souvenir du traité de Versailles : les Etats-Unis ont l'habitude de ne pas ratifier les traités internationaux importants. Faute d'un accord sur la taxation, on décida de choisir le système américain, avec l'espoir que, pour une fois, ils ratifieraient le traité, puisque c'était leur proposition qu'on adoptait. Comme à l'habitude, nos amis Américains menèrent la conférence, imposèrent le débats intellectuel, gagnèrent le débat dans le principe mais ne ratifièrent pas, ce qui cassa le système et aboutit à la situation actuelle où il n'y a de marché de quotas que dans l'Union européenne. Partout ailleurs, les Etats n'ont que des recommandations. Le Japon s'est honoré en payant à l'Irak, d'Etat à Etat, sans marché un élément représentatif du coût du quota, mais l'acceptation mondiale du principe n'a pas été suivi d'autres effets.

C'est ce qui fait que nous sommes actuellement dans une situation absolument dramatique puisque la Conférence de Copenhague n'a même pas confirmé le souhait de Kyoto. L'Union européenne est en difficulté à cause de la spéculation sur ce marché et de certains effets pervers. Je n'en prendrai qu'un exemple, le problème de la construction dans lequel tous les matériaux que nous utilisons, le ciment, l'acier, le béton, coûtent énormément en chaleur, donc en énergie, et donc en gaz à effet de serre. La contre-mesure pourrait être de recourir le bois dont l'utilisation beaucoup plus massive dans la construction serait un avantage énorme, en termes de production de gaz à effet de serre. Mais tout pays qui met la taxe carbone chez lui taxerait le bois beaucoup plus qu'il ne l'est dans le système des quotas, auquel il échappe. Le problème est que, aux yeux des gros producteurs d'électricité, le système des quotas est infinitésimal et à peine perceptible, indépendamment des effets positifs des programmes évoqués, plus haut, par M. Ducret. C'est le degré de dissuasion du système qui est en question ici. Je n'insiste donc pas plus sur ce point, qui un exemple parmi d'autres, parmi lesquels on trouve l'absence de toute réglementation bancaire planétaire suffisante – nous avons également toujours des produits dérivés déconnectables de l'économie réelle et nous vivons toujours sous la menace de bulles ; les paradis fiscaux continuent à se porter au mieux ; notre environnement est menacé par une financiarisation excessive du capitalisme, il faut rappeler que la communauté internationale n'est pas en très bon état.

Arrivant au fond de mon sujet, je voudrais interpeller Son excellence M. Danilo Türk, ici présent, actuel Président de la Slovénie et qui fut le numéro 2 des Nations Unies pendant huit ans. Nous sommes au 21ème siècle depuis 11 ans. Or, toutes les négociations internationales engagées au titre du 21ème siècle ont échoué. Dans le cadre de l'amélioration des conditions du commerce à travers les négociations du cycle de Doha par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), nous en sommes au cinquième échec de conférences mondiales. Avec la fin du 21ème siècle, un espoir de paix entre Israël et la Palestine s'était esquissé à Oslo, dont la communauté internationale a observé la détérioration systématique sans rien faire. Nous avons tous éprouvé un

plaisir considérable, une joie civique profonde à voir les deux présidents Obama et Medvedev nous dire ensemble, à deux reprises – c'est inouï – qu'ils rêvaient d'un monde d'où l'arme nucléaire serait éradiquée.

La Conférence supposée tirer les conclusions de ces déclarations était la conférence quinquennale de révision du Traité de non-prolifération nucléaire, organisée à Washington en septembre 2010 : la montagne n'a même pas accouché d'une souris. Rien. Nouvel échec. Et puis Copenhague, recopié par Cancun, n'a même pas pu confirmer l'espoir d'une généralisation du système des quotas, cher à notre cœur. Alors je voudrais poser la question de savoir s'il ne faut pas désormais remettre sérieusement en cause les mécanismes de conférences de consensus. La Charte de l'ONU prévoit des mécanismes de décision qui ne sont pas des mécanismes de consensus. A l'ONU, on vote. A l'Assemblée générale, il n'y a même pas de veto. Et là où existe un droit de veto, c'est qu'on a la possibilité de voter et qu'il y a un grand nombre de décisions possibles.

Sur le plan énergétique et climatologique dont nous discutons aujourd'hui, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) vient de nous avertir que nous avons passé le pic pétrolier sans y prêter attention et que celui-ci s'est produit en 2006. Nous savons donc maintenant de source certaine que nous ne produirons plus autant de pétrole qu'en 2007 et qu'en tout cas, son prix menace d'augmenter de manière très significative. Je ne peux pas imaginer que cela se fasse sans quelque drame. Dans ces conditions, nos politiques énergétiques sont fragiles. La digestion de l'événement de Fukushima ne nous permet plus probablement de réfléchir calmement au nucléaire. Le mot « nucléaire » évoque à lui seul à la fois le cancer et la bombe, ce qui est mauvais pour la sérénité de l'analyse intellectuelle. Il faut rappeler qu'il y a plusieurs milliers de morts au Japon mais que tous les cas connus sont liés à l'inondation ou au tremblement de terre. Il n'y a pas encore de morts de radiation. Il y en aura probablement une demi-douzaine ou une dizaine. C'est affreux ! La leucémie qui découle de l'irradiation est terrifiante. Mais il faudra que l'humanité conserve sa capacité à procéder à des calculs de dangerosité en appréhendant

tous les risques avec équité. Or nous n'en sommes guère capables.

Je ne suis pas particulièrement optimiste quant à notre capacité à résister à l'intensification de l'effet de serre dans une harmonie sociale préservée. Le message que j'aimerais diffuser à tous au nom du Collegium International que j'ai fondé avec l'ancien président de la Slovénie, Milan Kučan, c'est qu'il faut nous maintenant rechercher des mécanismes de gouvernance mondiale compatibles avec de la décision et même du désaccord. Une telle perspective n'est guère agréable à envisager et j'ignore comment y échapper. Il me faut, en tout cas, souligner que, aux yeux de la grande opinion mondiale, l'ONU porte la responsabilité de tous ces échecs. L'échec de Copenhague est attribué à l'ONU, alors qu'il ne tient pas à l'ONU. L'ONU est avant tout un ensemble de mécanismes de décisions, elle est un lieu où l'on décide. Pour Copenhague, comme, dans une certaine mesure, le cycle de Doha à l'OMC, l'ONU n'est qu'un tour opérateur. Il fournit toutes les adresses des chancelleries, tâche nécessaire, un personnel d'interprètes absolument remarquable et un protocole du maniement des Excellences en nombre excessif pour la gestion des petites organisations. L'ONU est à son avantage en ces matières. Mais on n'applique pas les règles de décision. On fait des conférences de consensus parce que les grandes nations se complaisent à court-circuiter le consensus auquel elles peuvent se soustraire et qu'elles peuvent tout bloquer.

C'est avec tristesse que je tiens ce propos après 11 ans d'échecs à peu près complet. M. Ducret dirait que le système de cap-and-trade est un succès, mais on doit noter qu'il date de 1997. Il reste donc vrai que depuis 11 ans, le monde délibérant n'enregistre que des échecs. Il nous faut réfléchir et accepter de revenir à des mécanismes où l'on décide, et où on s'oppose à quelques intérêts, fussent-ils ceux d'une grande nation. Pour ce faire, il nous faudrait une légitimité. Il est temps de soumettre à l'opinion publique mondiale tout entière et aux chefs de gouvernement l'idée que l'Assemblée générale de l'ONU devrait elle-même voter le constat de notre interdépendance, le constat des responsabilités de chaque gouvernement et de l'organisation mondiale, qui sont précisément fonction de cette interdépendance. Ce

n'est qu'après avoir reconnu combien il est inadmissible que l'absolutisme des souverainetés nationales puisse conduire à bloquer tout progrès de l'humanité au nom de l'intérêt national de quelques uns, que celle-ci marchera dans cette direction. Mon message inquiet n'est pas plaisant à formuler. Il n'était guère agréable d'aller contre l'enthousiasme de M. Ducret par exemple. Mais il faut beaucoup plus que de l'enthousiasme, il nous faut un système de décision. Monsieur le Président de la Slovénie, le temps est venu de rechercher les chefs de gouvernement qui à travers le monde seront capables de mener un combat pour dire à l'Assemblée générale des Nations Unies que le temps est venu d'accepter des mesures contraignantes limitant notre souveraineté.



Danilo Türk

Président de la Slovénie

Le défi de la gouvernance globale : le temps est-il à la réflexion ou à l'action ?

Le sujet de ce Forum, l'économie verte, constitue un aspect clé du développement et un défi pour la gouvernance mondiale. Je suis convaincu que, sous la houlette énergique de Michel Rocard, la sagesse collective du Collegium International, avec lequel je suis heureux de m'associer à nouveau, contribuera de manière significative à promouvoir les actions qui s'imposent. A ce propos, je tiens à mentionner que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui fête son cinquantième anniversaire ces jours-ci à Paris, a également placé la croissance et l'économie vertes au cœur de ses préoccupations. Il sera intéressant de comparer les résultats des réunions de l'OCDE avec les conclusions du Collegium International.

Parvenu à ce point, je voudrais ajouter une remarque personnelle. Je suis, depuis leurs débuts, les travaux du Collegium International, que j'ai soutenu sous la direction du Secrétaire général de l'ONU Kofi Annan. La compréhension profonde de notre monde dont témoignent les propositions sérieuses du Collegium a toujours suscité le respect. Le Projet d'une Charte pour la Gouvernance mondiale lancé à São Paulo en novembre 2009 représente l'un des avertissements les plus sérieux quant à l'état de la planète et un appel très convaincant à une renaissance des Nations Unies, afin que les défis de notre époque soient traités d'une manière appropriée.

Le Collegium International rappelle constamment à la communauté internationale que le monde est confronté à une très grave crise de gouvernance. Les États souverains, qui sont toujours les principaux acteurs de la gouvernance – nationale et internationale – devraient se montrer plus



conscients de cela et procéder aux nécessaires réformes de l'ensemble du système international. Le Collegium n'est pas seul à porter cette aspiration. En consultant, par exemple, l'édition 2011 du rapport « Global Risks » publié par le Forum économique mondial de Davos, on découvre le diagnostic suivant : deux risques mondiaux ont une signification toute particulière parce que leur impact est élevé et qu'ils se renforcent mutuellement, les disparités économiques et l'échec de la gouvernance mondiale, qui ont une incidence sur l'évolution de nombreux autres risques mondiaux et entravent notre capacité à y répondre efficacement.

Nous sommes face à un paradoxe. Les conditions qui rendent la gouvernance mondiale indispensable sont celles mêmes qui en entravent le progrès : intérêts opposés, ambitions contraires, conflits de valeurs et de normes. L'échec des négociations commerciales du Cycle de Doha et des négociations de Copenhague sur le changement climatique découle de cette situation. Les espoirs placés dans le G-20, qui avait agi avec détermination aux débuts de la crise financière mondiale au début de 2009, sont sur le déclin. Nouriel Roubini a récemment suggéré que le monde n'avait plus un G-20 mais un G-zéro. Selon lui, aucun Etat ou groupe d'Etats n'a aujourd'hui le pouvoir économique ou la volonté politique de prendre les rênes. Outre sa propre inefficacité (sans doute temporaire), le G-20 a un problème de légitimité. Son intégration au système de l'ONU est une solution apparemment logique mais quasi impossible. L'ONU continue de débattre de la réforme du Conseil de sécurité, mais l'heure d'un nouveau « San Francisco » est loin d'avoir sonné, qui lui permettrait de prendre les vraies décisions.

La situation invite, pour être bref, au pessimisme. Cependant, alors même que les grands desseins ne paraissent pas être à l'ordre du jour, on sent croître un sentiment fait à la fois d'urgence et d'expectative à propos de ce qu'on appelle croissance verte ou économie verte. La crise et ses conséquences – caractérisées par un ralentissement de la croissance, un chômage élevé et la recherche inquiète de nouvelles voies de développement – ont provoqué un certain nombre de réflexions qui, pour une large part, ont porté sur l'opportunité que représente l'économie verte. Le

livre de Tim Jackson, « Prospérité sans croissance » (2010) explore les possibilités offertes par l'économie verte.

Néanmoins, nous sommes, là aussi, face à un problème classique : beaucoup dépend de l'État-nation et de ses politiques, de ses lois, des incitations qu'il propose, de sa situation économique, etc. N'oublions pas qu'une partie importante de la planète – je pense à l'ensemble du continent asiatique – raisonne en termes éminemment « westphaliens » : souveraineté territoriale, non-ingérence, approche très pragmatique et minimaliste des institutions internationales, telles sont les idées qui y dominent. Dans ces circonstances, la Chine s'oriente vers des politiques fortement marquées par les nouvelles technologies, l'économie verte, les économies d'énergie et c'est à l'aune de ces approches stratégiques des décideurs qu'elle développe son marché intérieur. On ne peut pas ignorer le fait que la scène internationale a vu émerger des acteurs puissants – la Chine, l'Inde et le Brésil –, qui font de leur développement une priorité absolue et sont moins susceptibles d'escompter que leur développement dépende d'un changement de donne du système international.

L'efficacité de la gouvernance mondiale est entravée par des obstacles bien réels, telles les divergences d'intérêts entre pays, mais également par l'inadéquation des structures de décision tant au niveau national qu'international. Mais, plus profondément, on trouve un facteur encore plus puissant : le changement technologique et social qui a réduit la capacité des États à contrôler les processus de transformation et à mettre en œuvre les engagements internationaux, qui réclament de sacrifier le court terme au profit du long terme.

Cependant, la conscience des menaces que font peser le réchauffement climatique et ses conséquences s'est développée au point que certains des changements nécessaires possibles. Il suffit de penser au fait que, depuis 2007, le Conseil de sécurité aborde ensemble les questions liées à l'énergie, la sécurité et le changement climatique dans le cadre d'un débat qui se poursuit à ce jour.

L'échec de Copenhague a débouché sur un nouveau format, plus modeste, de négociations, et, parallèlement, au renforcement de deux revendications fondamentales.

Premièrement, le front de ceux qui appellent au changement ne cesse de s'élargir et, en second lieu, le nombre d'Etats désirant donner l'exemple sans proposer de nouveaux engagements internationaux va croissant. Fait intéressant, cette catégorie d'Etats inclut la Chine, qui a consacré 37,8 % de son plan de relance de 2009 à des investissements verts (le record étant détenu par la République de Corée, avec 80,5 %).

Selon toute vraisemblance, la prochaine étape devrait consister en une combinaison d'efforts nationaux et internationaux. Toutefois, il faut convenir d'objectifs mondiaux définis et améliorer les mécanismes de coordination, de préférence au sein de l'ONU.

Les idées existent. Il faut les discuter, les améliorer et les raffiner. Mais il importe également que les entreprises, les ONG et les médias continuent d'exercer un haut niveau de pression sur les politiques. L'opinion publique internationale ne doit pas se lasser.

Le Collegium international aura un rôle à jouer dans tous ces domaines.

Note conceptuelle

préparée pour le Forum UNESCO du futur

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable (Rio +20) en juin 2012, l'UNESCO et la CEE-NU co-organisent, en partenariat avec le Collegium International, un Forum UNESCO du Futur sur le thème : Les défis d'une économie verte et des sociétés vertes : Attitudes, politiques, gouvernance.

Le monde est actuellement confronté à des crises qui affectent simultanément les domaines de l'environnement, de l'économie et de la société. Nous voyons le bien-être humain reculer, les inégalités croître sous l'influence du réchauffement climatique, des pénuries de ressources, de l'épuisement ou de la dégradation de notre capital naturel et de la biodiversité, de l'élévation de la pollution, de l'augmentation des risques sanitaires, du chômage élevé, et d'autres menaces.

Ces défis rendent impératif d'agir au plus vite. Le système des Nations Unies y a répondu en élaborant la vision de l'économie verte, qui vise à améliorer le bien-être humain et l'égalité sociale, tout en réduisant considérablement les risques environnementaux et les pénuries écologiques. L'économie verte devrait permettre de stimuler la croissance économique et la création d'emplois tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants, en améliorant l'efficacité de l'énergie et des ressources et en veillant à la biodiversité et aux services des écosystèmes. L'économie verte pourrait grandement contribuer à nous mettre définitivement sur la voie du développement durable.

L'économie verte est un pilier important des efforts redoublés d'intégration des considérations environnementales et sociales à la décision économique en amont de la prochaine Conférence des Nations Unies pour le développement durable, connue sous le nom de « Rio+20 », et au-delà. Cette année a été marquée par le lancement en février du rapport



du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) « Vers une économie verte » tandis que, en mai, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) présentera son Rapport de synthèse sur la croissance verte à l'occasion de la réunion de son Conseil ministériel qui précédera le G-8 de Deauville.

La réalisation d'un développement durable véritable exige cependant plus que des investissements verts et technologies sobres en carbone. Il y faut une compréhension de la dimension sociale et humaine ainsi qu'une reconnaissance de son importance dans les transitions sociales et économiques. Il ne fait aucun doute que l'humanité doit rompre avec les approches traditionnelles et trouver les voies innovantes qui mènent à des sociétés vertes. Les sociétés vertes sont des sociétés ouvertes qui donnent à chacun un accès équitable aux services et aux ressources essentiels. Elles appellent à l'adoption de comportement et d'attitudes durables, ainsi qu'une la mobilisation des connaissances et compétences indispensables à une économie verte. Pour parvenir à un développement durable, il est impératif de mettre l'humain au cœur de toutes les politiques et de tous les processus de développement.

Dans le cadre de leurs efforts en vue de l'économie verte et des sociétés vertes, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Commission économique pour l'Europe de l'Organisation des Nations Unies (CEE-ONU), et Collegium International voient dans ce forum une occasion de poursuivre le débat sur l'économie verte et les sociétés verte dans une perspective interdisciplinaire, qui recoupe des dimensions liées à l'économie, l'environnement, la santé, l'éducation, la société, la culture et l'éthique.

Le glissement de paradigme économique vers l'économie verte et l'échelle mondiale des problèmes auxquels nous sommes confrontés ne peut réussir que par le biais d'un effort collectif visant à construire une gouvernance mondiale responsable permettant de régler la manière dont l'humanité interagira avec la biosphère. Cela exige de mettre en place un cadre institutionnel de développement durable qui soit plus cohérent. Celui-ci devrait se fonder

sur une reconnaissance claire des mandats bien établis, de l'expérience et des avantages comparatifs de l'ONU et de ses institutions spécialisées, ses fonds et ses programmes dans le domaine du développement durable, et sur leurs programmes opérationnels, techniques et/ou normatifs, aux niveaux mondial, régional et national. La bonne gouvernance pour le développement durable implique en outre des cadres appropriés aux niveaux local et régional, qui comprennent la société civile, les partenariats public-privé, les universités et les groupes marginalisés.

Le forum rassemble des personnalités de haut niveau du public et du privé pour tracer la voie d'un résultat collectif et d'une action qui mette le monde sur le chemin d'une économie verte et de sociétés vertes par le biais d'une meilleure gouvernance internationale.

IMAGES DE LA CONFÉRENCE UNESCO DU FUTUR











